

RENCONTRES CITOYENNES DE LA MOBILITÉ

LIBRE
COMME
L'



MANIFESTE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE POUR DEVENIR LE LABORATOIRE DES FUTURES MOBILITÉS



www.librecommel-r.fr

LIBRE
COMME
L'



Olivier BIANCHI
Président de
Clermont Communauté
Maire de
Clermont-Ferrand



Cyril CINEUX
Vice-Président de
Clermont Communauté
Adjoint au Maire
de Clermont-Ferrand
Transports et Circulation



François RAGE
Vice-Président de
Clermont Communauté
Président du SMTC

MANIFESTE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE

Ce manifeste fait suite aux Rencontres Citoyennes de la Mobilité qui, de septembre 2015 à juin 2016, ont permis de débattre avec les habitant-e-s de l'agglomération pour faire émerger des constats, des visions et des idées sur les mobilités de notre territoire. Il définit les grandes orientations d'une stratégie des mobilités à court, moyen et long termes. L'objectif ultime est de faire de la métropole clermontoise, le laboratoire d'expérimentation des mobilités innovantes et durables.

Cette ambition s'appuie sur la spécificité de notre territoire : un état d'esprit solidaire, une métropole à taille humaine entourée d'un patrimoine naturel exceptionnel et des acteurs locaux visionnaires, au premier rang desquels Michelin qui, par son investissement continu, récemment confirmé par l'implantation du centre recherche monde de Ladoux, a contribué à forger l'ADN territorial.

La transformation de notre Agglomération en Communauté urbaine « Clermont Auvergne Métropole » est un élan supplémentaire pour construire une métropole du bien vivre, qui préserve le cadre de vie et facilite le quotidien de ses citoyen-ne-s tout en leur offrant la possibilité d'exprimer pleinement leurs talents et savoir-faire.

Nous devons répondre aux défis qui nous attendent : ceux de la qualité de l'air et de la transition énergétique d'une urbanité apaisée, d'un renforcement du lien social, d'un accompagnement des mutations de l'emploi, du soutien aux innovations technologiques...

Penser les mobilités, c'est penser la ville pour les habitant-e-s. Les collectivités locales participent de la justice sociale et de la solidarité territoriale. Penser les mobilités, c'est prendre en compte les spécificités des territoires et garantir l'accès de toutes et tous aux services essentiels du quotidien.

Alors que les nouvelles technologies de l'information et de la communication nous ont fait entrer dans l'ère de l'instantanéité des échanges, les collectivités locales, promoteurs de la proximité avec les usagers, doivent expérimenter de nouvelles formes de mobilités et aider à repenser un modèle en mutation.

LA DÉMARCHE LIBRE COMME L'R

En proposant un débat volontairement ouvert à tous, « Libre comme l'R » est allé au-delà des dispositifs habituels.

Une méthode basée sur trois volets :

- un volet « terrain » en organisant des rencontres dans l'espace public.
- un volet « atelier » reposant sur une technologie de sondage interactif.
- un volet « numérique » avec la mise en place d'un site Internet et d'un sondage en ligne.

La démarche « Libre comme l'R » est basée sur la confrontation d'idées, la sollicitation de l'imaginaire et la formulation collective d'intuitions lors d'ateliers de créativité.

Pour susciter le dialogue au plus près de la population, 15 débats mobiles ont été réalisés.

Par ailleurs, des temps d'échanges et de dialogues ont été organisés à destination de différents publics (population, professionnels, associations, acteurs du développement, etc.). Ils ont créé des occasions de rencontres avec la sphère associative et de réunions avec les acteurs du développement économique (entreprises, chambres consulaires, représentants du monde du travail, ...), avec les élus locaux, avec les territoires voisins de Clermont Auvergne Métropole, etc. Au total, 19 ateliers auront été organisés sur le territoire.

DES ACTIONS TERRAIN POUR SUSCITER LE DIALOGUE AU PLUS PRÈS DE LA POPULATION



613
QUESTIONNAIRES
RÉCOLTÉS



+ 5 000
PERSONNES
RENCONTRÉES



15
RÉUNIONS & ATELIERS
PARTICIPATIFS



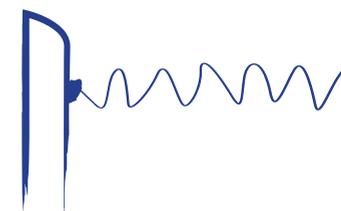
1 800
PASSEPORTS
DISTRIBUÉS



50
HEURES SUR
LE TERRAIN



15
DÉBATS
MOBILES



FAIRE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE, LE TERRITOIRE DE TOUTES LES MOBILITÉS, POUR TOUTES ET TOUS

Les mobilités sont un enjeu démocratique. Clermont Auvergne Métropole souhaite que sa politique de mobilités soit garante de deux principes :

- la solidarité des territoires et des usages pour développer une offre tenant compte de leurs spécificités

- le partage de l'espace public et de la cohabitation des différents modes de déplacement.

1

MISE EN PLACE D'UN NOCTAMBUS

“ J'ai 80 ans. Le bus est pratique car je bouge en journée. Par contre, il faudrait des amplitudes horaires plus longues en soirée pour permettre aux jeunes et aux actifs de rentrer en bus. ”



Il n'existe pas d'offre de service en transport en commun de nuit dans l'agglomération passé 23h30 pour les bus, et 1h pour le tramway. Le besoin existe dans une agglomération jeune et dynamique comptant notamment 40 000 étudiants.

Objectif : répondre à un besoin existant et agir en faveur de la sécurité et de la prévention routière.

Échéance : rentrée 2017 (expérimentation du jeudi au samedi)
Autorité responsable : SMTC

2 MISE EN SITE PROPRE DES LIGNES B ET C ET D'UNE FUTURE LIGNE D

La ligne B est un des axes structurants du territoire (principale desserte de la gare). Sa mise en site propre complète (voie réservée) doit garantir sa régularité et sa ponctualité, avec un bus à haut niveau de service ou une ligne de tramway. La ligne C relie les deux premières villes de l'agglomération, sa mise en site propre sur les parties de circulation dense et la priorité aux feux permettra de diminuer le temps de parcours. La ligne D, à créer, également en site propre sur les parties denses, permettra de mailler de façon plus efficace le territoire via un réseau à 4 lignes fortes.

Objectif : plus de dessertes, un meilleur cadencement, des correspondances facilitées, un temps de parcours réduit pour améliorer la mobilité des usagers.

Échéance : début des travaux en 2019 (ligne C), 2021 (ligne B), 2025 (ligne D)

Autorités responsables : SMTC, Clermont Auvergne Métropole, Communes



“ Il faut renforcer le réseau tramway. Prévu pour 30 000 personnes par jour, il en transporte aujourd'hui 60 000. Ouvrons les yeux ! ”

3

DÉFINIR UN SCHÉMA DES PARKINGS RELAIS ET DES AIRES DE COVOITURAGE POUR DES PARKINGS NOUVELLE GÉNÉRATION, MIEUX SITUÉS

“ Le problème des parkings relais, c'est leur emplacement. Ils sont trop proches de Clermont. ”



Il est prioritaire de repenser les entrées de l'agglomération pour développer le covoiturage et favoriser les transports en commun. Aujourd'hui, les parkings relais et les aires de covoiturages sont sous-utilisés ou inexistantes. Il convient de mieux les positionner, les rendre plus accueillants et faciliter leur usage.

Objectif : créer de nouvelles aires en tenant compte de l'évolution des entrées de villes, notamment au sud et à l'est de l'agglomération ; en faire des espaces accueillants, tout en soutenant le commerce de proximité.

Échéance : moyen terme (2018-2019)

Autorités responsables : Clermont-Auvergne Métropole, SMTC

4 UN BUS POUR DESSEVRIR LA VOIE VERTE DE L'ALLIER

Les transports en commun doivent garantir l'égalité d'accès au patrimoine naturel et le mettre en valeur. Il est possible d'accéder au puy de Dôme et à Vulcania en bus, la voie verte le long de l'Allier mérite une desserte en transport en commun au départ de Pont-du-Château.

Objectif : faire de cette nouvelle desserte un outil d'attractivité touristique et de valorisation du patrimoine naturel tout en garantissant son accès pour tous.

Échéance : dès l'ouverture au public de la voie verte (2020)

Autorités responsables : SMTC, Région Auvergne Rhône-Alpes, Grand Clermont



“ Nous avons des atouts. Il faut valoriser nos paysages et les faire découvrir en transport. ”

5

CRÉER UN FRANCHISSEMENT MULTI-MODES DE L'AUTOROUTE POUR RELIER LES PÔLES DE VIE

L'autoroute qui traverse Aubière, Clermont-Ferrand et Gerzat apparaît comme une barrière dont le franchissement doit être repensé pour connecter les différents bassins de vie via tous les modes de déplacement et diversifier la vocation des quartiers. Aujourd'hui, le franchissement de cette barrière doit être d'autant plus facilité dans les secteurs urbanisés comme dans les zones d'activités de La Pardieu et de l'Éminée.

Objectif : fluidifier le trafic, recréer des coutures urbaines entre quartiers et développer le futur cœur de l'agglomération.

Échéance : moyen/long terme

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, Conseil départemental 63, APRR



“ Je me sens “enclavé” pour ce qui est des transports en commun, pour rejoindre les grandes villes. ”



6 GARANTIR LA CONNEXION DE LA MÉTROPOLE À PARIS ET LYON PAR LE FERROVIAIRE DE MANIÈRE RAPIDE, EFFICACE ET FLUIDE

L'amélioration de la liaison Intercités Clermont-Paris est en cours : couverture 3G, rénovation des rames et de la gare. Les efforts doivent être poursuivis pour améliorer le cadencement et la ponctualité ainsi que pour mieux coordonner les horaires de train et des bus. La lutte pour l'obtention de la Ligne à Grande Vitesse (LGV) se poursuit en faveur du tracé médian de la ligne Paris-Orléans-Clermont-Lyon (POCL) : seule vraie alternative au doublement de la ligne Paris-Lyon remplissant une fonction d'aménagement du territoire en desservant le Massif central.

Objectif : maintenir la pression territoriale auprès des autorités compétentes pour que Clermont-Ferrand bénéficie de la grande vitesse et d'ici là, d'une liaison efficace vers Paris et Lyon.

Échéance : 2017 / couverture 3G et rénovation de la gare de Clermont-Ferrand. Avant 2020 / arbitrage sur la LGV.

Autorités responsables : SNCF, État, Régions, Intercommunalités

7 CRÉER UN RÉSEAU FERROVIAIRE D'AGGLOMÉRATION

“ Les campagnes sont oubliées ! J'ai l'impression que le progrès est uniquement réservé aux citoyens. Il faut renverser la tendance. ”

Le territoire clermontois dispose d'infrastructures ferroviaires reliant le nord et le sud ainsi que l'est et l'ouest de l'agglomération. Un travail conjoint visant à réinvestir les haltes ferroviaires en proposant des services et parkings relais en gare et un cadencement pertinent des dessertes par train est à mener avec les différentes autorités organisatrices de la mobilité.

Objectif : desservir les communes de l'agglomération par le train en développant les commerces de proximité et en favorisant le report modal pour désengorger le cœur métropolitain et améliorer la qualité de l'air.

Échéance : long terme (2022)

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, SMTC, SNCF, Région Auvergne Rhône-Alpes

8 AMÉLIORER LA DESSERTE DE L'AÉROPORT

L'aéroport reste insuffisamment accessible par différents modes de transport et des offres combinées à destination des congressistes et touristes. Des pistes d'amélioration sont possibles : aménagement d'un cheminement piéton de qualité et couvert pour mieux relier les terminaux affaires et voyageurs à la gare d'Aulnat (située à quelques mètres), ajustement du réseau de bus urbain.

Objectif : améliorer les connexions aéroport/cœur d'agglomération, plus particulièrement pour les visiteurs en leur donnant une image positive du territoire dès leur arrivée et en les aidant à trouver les modes de déplacement adaptés.

Échéance : moyen terme

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, Syndicat mixte de l'aéroport, Région Auvergne Rhône-Alpes, SNCF, SMTC, sociétés de taxis

“ Nous avons une problématique de la mobilité qui est singulière en raison de notre enclavement. Cet handicap peut devenir une ressource pour faire laboratoire. ”



9 CRÉER LA MAISON DES MOBILITÉS

Pour faire évoluer les pratiques, il faut susciter l'engagement, élaborer des programmes d'accompagnement et faire connaître les offres de mobilités alternatives à la voiture. Réparer son vélo, acheter un billet de train ou de bus, renouveler son abonnement aux transports en commun et se renseigner sur le covoiturage à l'échelle de son quartier ou de son entreprise : demain, tout cela doit être possible dans un même lieu.

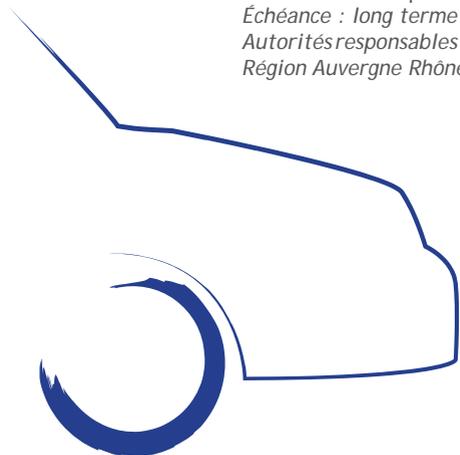
Objectif : créer un guichet unique d'information et de commercialisation en mobilité, un lieu de partage. Un espace d'animation et d'éducation aux nouvelles mobilités à destination du grand public, des entreprises, des écoles...

Échéance : moyen terme, identification d'un lieu emblématique et regroupement progressif des services, installation définitive 2022.

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, Région Auvergne Rhône-Alpes, exploitants, associations



“ L'altermobilité, c'est aussi un apprentissage. On apprend à conduire mais on ne nous apprend pas à prendre les transports collectifs. ”



FAIRE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE, L'INCUBATEUR DES MOBILITÉS INTELLIGENTES

Clermont Auvergne Métropole compte parmi les territoires qui font du numérique un levier de création d'emplois et d'innovation. La récente création de l'accélérateur de start-up « Le Bivouac » et l'obtention du label French Tech #Cleantech #Mobility confirment la stratégie de devenir incubateur et accélérateur des mobilités intelligentes. Fédérer la richesse de l'écosystème local, mobiliser nos capacités de recherche et développement pour renforcer notre base productive et mieux répondre aux besoins des usagers, telle est notre ambition.

10

“ Les transports en commun, ça va toujours d'un point A à un point B. Mais jamais de là où on est à là où on veut aller. ”



UN RÉSEAU DE TRANSPORT PLUS EFFICIENT

Le cœur de toute politique de mobilités, c'est un réseau efficace, solidaire, fluide qui facilite le quotidien des usagers. Aujourd'hui, l'offre de transports en commun sur notre territoire n'est pas suffisamment attractive pour inciter à l'utilisation des transports publics. L'objectif est de construire un réseau maillé autour de 4 lignes fortes, complété par des lignes directes et des liaisons de quartiers à quartiers : améliorer les correspondances, revoir le cadencement et les amplitudes horaires...

Objectif : construire un réseau efficient, respectueux de la solidarité territoriale pour augmenter le nombre de voyages par habitant et la part modale du transport public.

Échéance : évolution du réseau chaque année et au fur et à mesure de la construction des lignes fortes (2019, 2021, 2025)

Autorité responsable : SMTC

11 METTRE EN PLACE LA BILLETTEQUE UNIQUE

Inciter à l'utilisation de tous les modes, c'est faciliter leur usage. Pour cela, la mise en place d'un ticket unique doit permettre de prendre indifféremment le TER, les bus départementaux, les transports en commun et le vélo en libre service. Cette innovation dans le domaine des mobilités a vocation à s'étendre à d'autres services publics (piscines, bibliothèques, musées, patinoire, déchetteries) pour devenir un pass citoyen.

Objectif : faciliter la vie des citoyens, inciter à l'usage multi-modes et créer un sentiment d'appartenance à une communauté de services.

Échéance : 2018 ; convergence progressive des systèmes billettiques des différentes autorités de transports. À long terme : pass citoyen. Autorités responsables : SMTC, Clermont Auvergne Métropole, Région Auvergne Rhône-Alpes, Vichy Val d'Allier, Riom Communauté

“ Pour les transports en commun, il faut s'inspirer de Nantes. Prendre le TER avec le ticket TAN et aussi l'autolib. ”



12

CRÉER UN BUREAU DES TEMPS POUR PENSER L'URBANITÉ DE DEMAIN

“ Les transports n'ont jamais été aussi vite. Mais on n'a jamais manqué autant de temps. ”



Favoriser la fluidité des déplacements, éviter les congestions sources de pollutions sonores et atmosphériques nécessitent de travailler sur les temps de la ville vécue et du quotidien. En effet, les transports en commun n'échappent pas à l'engorgement aux heures de pointe, en particulier la ligne A.

Aussi, une étude de désynchronisation est en cours pour décongestionner la ligne de tramway.

Objectif : travailler sur les rythmes quotidiens des usagers et identifier les pôles générateurs de trafic (écoles, collèges, lycées, grandes entreprises, institutions, CHU) pour coordonner leurs horaires afin de désengorger la ligne A notamment.

Échéance : long terme ; création d'un bureau des temps qui intégrera l'ensemble du réseau et les problématiques d'organisation des temps de la ville.

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, SMTC

13

METTRE EN CONTACT LES ENTREPRISES ET LES USAGERS POUR EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES OFFRES : PROJET AUVERMOOV

De nombreuses idées innovantes, portées par des entrepreneurs, méritent d'être explorées et confrontées à l'avis des usagers et aux besoins du territoire. Le projet Auvermoov permet aux usagers de participer à la sélection de deux à trois projets novateurs qui seront expérimentés sur tout ou partie de la métropole à la rentrée suivante.

Objectifs : proposer de nouveaux services et/ou de nouvelles applications aux usagers tout en offrant la possibilité aux start-up sélectionnées d'expérimenter leurs offres.

Échéance : 2016/2017 ; vocation à se poursuivre sur 2018 et 2019

Autorité responsable : SMTC



“ Les transports en commun sont trop souvent basés sur la masse critique et pas sur les cas particuliers, alors qu'on pourrait partir des cas particuliers pour en faire des généralités. Ça permettrait de regarder et d'imaginer différemment les transports. ”



14

METTRE L'OPEN DATA AU SERVICE DES MOBILITÉS ET DES START-UP

“ Il y a plein de projets ici. Mais on remarque qu'ils sont seuls. Les politiques ne les voient pas. Ils restent dans leur schéma. On est au milieu d'une dynamique. Ça pétille ! ”

Tous les acteurs ont un rôle à jouer dans les mobilités futures (collectivités, usagers, exploitants, entreprises, société civile). L'open data, c'est la mise à disposition simple et gratuite des milliers de données dont disposent les institutions publiques pour favoriser la transparence, la démocratie, l'innovation et l'entrepreneuriat.

Objectif : engager Clermont Auvergne Métropole dans une démarche open data volontariste aux côtés de ses partenaires pour favoriser le développement de nouvelles applications numériques. Lancer un hackathon à destination des start-up en lien avec Le Bivouac.

Échéance : moyen terme (2020)

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, SMTC, Le Bivouac

15

FAIRE DU TERRITOIRE UN TERRAIN D'EXPÉRIMENTATION DES NOUVELLES MOBILITÉS AUX CÔTÉS DU MONDE ÉCONOMIQUE

Alors que notre territoire a vu naître l'idée du véhicule autonome, nous devons continuer d'affirmer la capacité de notre écosystème (université, industrie) à inventer, innover et tester les mobilités de demain. Dès à présent, les collectivités travaillent avec les industriels au développement d'un site pilote de circulation de véhicules autonomes. Il s'agirait de développer un service de transport ouvert à tous entre le pôle multimodal La Pardieu et la zone récréative Ernest-Cristal.

Objectif : devenir « living lab » des mobilités du futur et un terrain d'expérimentation pour les entreprises.

Échéance : moyen terme (2020)

Autorités responsables : usagers, entreprises, universités, Clermont Auvergne Métropole

“ Ce serait intéressant que Michelin puisse inventer la “betaroute” et puisse la tester chez nous. ”



16

CRÉER UN CLUB DES MOBILITÉS POUR FAIRE ÉMERGER LES PROJETS MULTI PARTENARIAUX

“ Le politique doit être capable d'accepter autour de la table d'autres personnes qui ne sont pas de son milieu. Si on mettait tous les porteurs de projets autour d'une table à Clermont, on a toutes les solutions sur le territoire. ”



Notre territoire tire sa force de sa dynamique collective. Les Rencontres Citoyennes de la Mobilité ont été l'occasion de recueillir l'expertise de tous les acteurs de la cité. Ce travail commun doit se poursuivre. Le club des mobilités réunirait

une fois par an les experts (institutionnels, société civile, entreprises, universités) sur une thématique spécifique afin d'échanger leurs points de vue, leurs bonnes pratiques et leurs idées et impulser ainsi des projets communs.

Objectif : fédérer les énergies locales pour faire émerger des projets multi-partenariaux novateurs sur les mobilités.

Échéance : court terme 2017

Autorité responsable : Clermont Auvergne Métropole

FAIRE DE CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE, LA VITRINE DES MOBILITÉS DURABLES

La politique de mobilité est au cœur des enjeux de transition écologique et énergétique. Si notre identité territoriale nous porte à devenir la « métropole du bien-vivre », poumon vert de la Grande Région, nous devons faire preuve d'exemplarité et nous engager pour devenir la vitrine des mobilités durables, en améliorant la qualité des espaces publics et l'utilisation des modes doux et alternatifs à la voiture.

17

UN SCHÉMA DU VÉLO POUR DES PISTES SÉCURISÉES, CONTINUES ET CONNUES

“ Pour bouger autrement, la solution, c'est le vélo et la marche qui permettent de maigrir, de s'entretenir et de préserver la planète. ”



La pratique du vélo a fait l'objet de nombreux échanges durant les Rencontres Citoyennes avec un constat partagé sur la nécessité de développer une infrastructure sécurisant et facilitant sa pratique. Clermont Auvergne Métropole souhaite que son territoire soit accueillant pour la pratique du vélo qui répond à un enjeu de santé publique, de bien-vivre et de lutte contre le réchauffement climatique. Un schéma intercommunal du vélo qui alliera infrastructure, jalonnement et plan de communication est en cours d'élaboration.

Objectif : donner toute sa place au vélo sur notre territoire au même titre que les autres modes.

Échéance : court terme (2017-2018) ; aménagement des trois itinéraires prioritaires (Gare-Usine/Cataroux, Gare-Hôpital/Estaing, Jaude/Universités) - moyen terme (2018-2020) ; autres travaux, jalonnement.

Autorité responsable : Clermont Auvergne Métropole

18

ÉTUDE DE DÉPLOIEMENT DES BORNES DE RECHARGES PUBLIQUES EN ÉNERGIE PROPRE (GAZ ET ÉLECTRIQUE, BIO-MÉTHANE)

Les véhicules propres sont de plus en plus présents sur les routes, mais le manque d'infrastructures de recharge freine leur utilisation. De nombreuses entreprises et institutions du territoire seraient prêtes à équiper leur flotte avec des véhicules plus propres si des stations publiques d'approvisionnement étaient mises à leur disposition. Enfin, la spécificité de notre territoire nous permettrait de mieux valoriser l'unité de méthanisation de Puy-Long pour fournir du bio-carburant.

Objectif : proposer des services de recharges sur les aires de stationnement ou à proximité.

Échéance : moyen terme (2019)

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, Enedis, GRDF, Valtom

“ Les Suisses ont tout compris. C'est l'offre qui fait la demande et non l'inverse. Clermont doit être plus innovante et plus proactive dans le domaine des transports si elle souhaite changer nos habitudes de déplacement. ”



19 CRÉER UN SCHÉMA DE LOGISTIQUE URBAINE ET UN CENTRE DE DISTRIBUTION DE MARCHANDISES

La livraison de marchandises dans les cœurs urbains est une nécessité, mais le secteur du transport de marchandises contribue fortement aux émissions de CO₂ et de polluants, aux nuisances sonores et peut être une source de conflit d'usage de la voirie. Clermont Auvergne Métropole souhaite accompagner la création d'un Centre de Distribution Urbain, permettant un acheminement final mutualisé entre plusieurs transporteurs à l'aide de véhicules plus petits et propres en centres-villes.

Objectif : réduire le trafic, la pollution et les nuisances sonores tout en favorisant les commerces de proximité.

Échéance : moyen terme ; (2017) schéma de logistique urbaine et déploiement de bornes GNV. (2018) expérimentation d'une zone à circulation restreinte pour les poids lourds.

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole avec comme partenaires : ADEME, société MultiTransports, la Poste, Caisse des Dépôts et Consignations, DREAL...



“ A partir de 17h, sortir en ville, c'est impossible. Les temps de trajet sont multipliés par trois. ”

21 FAVORISER LA VOITURE AUTREMENT (AUTOPARTAGE ET COVOITURAGE DYNAMIQUE)

Face à l'augmentation du coût d'une voiture individuelle, à un partage plus équitable de la voirie qui peut contraindre davantage l'usage de la voiture, à l'évolution des modes d'habitat et de déplacement, il est probable que les générations futures passent d'une logique d'usage de la voiture individuelle à une logique d'offre de services en partage. Il faut donc aider les expérimentations pour faire venir les entreprises qui développent des offres d'auto-partage et de covoiturage dynamique (en temps réel pour des courts trajets).

Objectif : recréer du lien social tout en ayant un impact positif sur le pouvoir d'achat des ménages, la fluidité du trafic et l'environnement.

Échéance : moyen terme

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, SMTC



“ Sur la route, on croise tous les jours les mêmes voitures. Ces gens-là font tous les jours les mêmes trajets et ils n'arrivent pas à se mettre en commun. Y a un truc qui cloche dans cette société qui n'arrête pas de parler de partage ! ”

20 EXPÉRIMENTER LA JOURNÉE SANS VOITURE

Une journée sans voiture, c'est l'occasion d'expérimenter de nouveaux modes de déplacement mais aussi un nouveau rapport à la ville. Changer ses habitudes le temps d'une journée, pour aller à la découverte de son territoire (parcs, pistes cyclables, spectacles, commerces, musées, associations etc.). Un changement ponctuel d'habitude qui participe à un changement durable de mentalités.

Objectif : sensibiliser à la nécessité d'un meilleur partage de l'espace public en faveur des modes alternatifs à la voiture.

Échéance : court terme (expérimentation en 2018)

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, Communes.



“ Il faut donner à Clermont l'identité d'une ville durable avec une mobilité résolument nouvelle et douce. ”

22 UN PACTE DE GRATUITÉ POUR LES MOBILITÉS

La gratuité est un débat qui n'a pas été tranché par les Rencontres Citoyennes de la Mobilité. Des gratuités immédiatement possibles et pertinentes au vu d'enjeux spécifiques ont néanmoins été identifiées : gratuité de l'abonnement C-Vélo, gratuité pendant les jours de pics de pollution, gratuité des transports scolaires clermontois, gratuité des transports pour l'activité piscine des écoles de l'agglomération, gratuité pour les étudiants pendant la semaine « Clermont fête ses étudiants », gratuité du nouveau service de Nuit Noctambus.

Au vu de l'importance de cet enjeu et de la nécessité d'en mesurer les effets et les conséquences économiques, sociales, environnementales, Clermont Auvergne Métropole commandera une étude permettant d'évaluer les expériences de gratuités et les périmètres d'expérimentation possibles. **Objectif** : agir pour la qualité de l'air, favoriser la mobilité éducative, agir pour la santé et la tranquillité publique.

Échéance : moyen terme

Autorités responsables : Clermont Auvergne Métropole, SMTC



RENCONTRES CITOYENNES DE LA MOBILITÉ

RESTEZ
INFORMÉ

Les Rencontres Citoyennes de la Mobilité ont permis de faire émerger, avec les habitants, des constats, visions et idées sur les mobilités de notre territoire.

De grandes orientations font suite à ces rencontres, formant l'ossature d'une stratégie des mobilités à court, moyen et long termes.

Pour être informé des évolutions engagées sur notre territoire et continuer à participer à cette démarche, inscrivez-vous à la newsletter :

www.clermontcommunaute.fr/outils-pratiques/newsletter/



CLERMONT
AUVERGNE
FRENCH TECH

CLERMONT
COMMUNAUTÉ
CLERMONT
FERRAND